

Décision

Générale

colonial

Décision n° 614 Décisions concernant les Services d'Etat

n° 614

Ministère
MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE

Date de publication
24 mai 1960

Numéro JO
n° 6 du 30/06/1960

Date du numéro
30 juin 1960

TEXTE INTÉGRAL

Est acceptée pour compter du 16 juin 1960, la démission de son emploi présentée par Mme Mongondry (Monique), secrétaire-dactylographe archiviste auxiliaire en service au Secrétariat Permanent du Conseil du Gouvernement. Mme Mongondry, qui réunira 10 -mois, 15° jours de services effectifs aura droit à une indemnité compensatrice pour congé non pris égale à 26 jours de salaire.